

21.12.2015 – 09:30 Uhr

Gel généralisé des salaires évité - hausses salariales entre 0,5 et 1 pourcent

Bern (ots) -

Les négociations salariales de cette année ont été difficiles et exigeantes. La priorité était d'empêcher le gel généralisé des salaires sous prétexte du franc fort. Même si le gel salarial est courant dans les arts et métiers et dans l'industrie, la plupart des travailleurs et des travailleuses profitent de hausses salariales en Suisse. Celles-ci sont toutefois très modestes, la plupart se situant entre 0,5 et 1 pourcent. Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et des travailleuses juge les résultats des négociations salariales insuffisants.

Avec la mise en oeuvre en cours de l'article 121a de la Constitution fédérale et la surévaluation du franc après la décision de la Banque nationale en début d'année, les négociations salariales ont eu lieu cette année dans un contexte très difficile. Après la décision de la BNS, des scénarios catastrophes ont été peints sur la muraille et des représentants des employeurs ont exigé une hausse du temps de travail et des baisses salariales. Raison pour laquelle Travail.Suisse et les fédérations affiliées Syna, Hotel & Gastro Union et transfair avaient pour priorité d'éviter un gel généralisé des salaires sous prétexte du franc surévalué.

Après négociations et résultats insuffisants

Les négociations salariales 2016 ont été difficiles. Dans diverses branches et entreprises, aucun accord sur les mesures salariales n'a pu être trouvé entre partenaires sociaux - c'est aussi le cas d'un nombre grandissant d'entreprises des branches du service public (par ex. BLS AG, Groupe e, local.ch etc.). Travail.Suisse appelle les employeurs à tendre la main pour un vrai partenariat social, en particulier lors des négociations salariales.

L'an prochain, de nombreux travailleurs et travailleuses n'obtiendront aucune hausse salariale ou alors très légère. Avec pour prétexte l'avenir incertain, de nombreuses entreprises ont clairement freiné la progression salariale. Le gel généralisé des salaires sous prétexte du franc fort a tout de même pu être évité pour les travailleurs et travailleuses. Bien que plusieurs gels de salaire aient été décrétés (principalement dans les arts et métiers et dans l'industrie, mais aussi auprès des employé-e-s de la Confédération), la plupart des travailleurs et travailleuses obtiendront de modestes augmentations de salaires. La majorité des hausses se situent entre 0,5 et 1 pourcent, ce qui du point de vue de Travail.Suisse est insuffisant.

Les progrès quant aux salaires des femmes et au congé paternité à la traîne

Cette année également, les employeurs n'étaient pas prêts à faire un effort particulier sur l'égalité des salaires entre hommes et femmes. Travail.Suisse soutient la recherche d'une solution politique. Les propositions du Conseil fédéral doivent impérativement être mises en oeuvre, mais doivent encore être complétées par des mesures efficaces en matière de contrôles et de sanctions, afin de vraiment atteindre l'objectif d'égalité salariale.

Sur le congé paternité aussi, les progrès sont insuffisants. A l'exception de la nouvelle CCT de la Poste (10 jours au lieu de 2), d'Aldi (10 jours au lieu de 5) et de la SZU (10 jours au lieu de 2), aucune amélioration n'a été obtenue. Trop d'employés continuent à n'être qu'au minimum légal d'un jour de congé paternité, autant que pour un déménagement. Travail.Suisse est décidé à faire avancer cette cause par une initiative populaire.

Contact:

- Gabriel Fischer, responsable politique économique de Travail.Suisse, Tél. 076 412 30 53
 - Arno Kerst, président de Syna, Tél. 079 598 67 70
 - Eric Dubuis, membre de la direction et secrétaire romand d'Hotel & Gastro Union, Tél. 079 290 76 26
 - Stefan Müller-Altermatt, conseiller national et président du syndicat transfair, Tél. 076 332 15 26
- www.travailsuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100782183> abgerufen werden.